

**DELIBERATION N° 83/2025**  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE du 1<sup>er</sup> Décembre 2025**

**Sous la présidence de M. NEDJAR, Maire**

**Présents** : M. NEDJAR, M. BOURÉ, Mme GOMEZ, M. FLORIN, M. DADDA, Mme EL HAJOUÏ, M. MENIRI, Mme TIZNITI, Mme BOCK, M. POËSSEL, M. PROD'HOMME, M. NITOU SAMBA, Mme BOULET, Mme DIALLO, M. OLIVIER, Mme NAZEF, M. BUISINE, M. BIRACH, M. MILLET, M. MAISONNEUVE, M. LAGEDAMON, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, M. SAHED, M. PEULVAST.

**Excusés et ont donné procuration** : Mme MACKOWIAK à Mme EL HAJOUÏ, Mme EL MANANI à M. DADDA, M. RUBANY à M. BOURÉ, Mme CETINKAYA à Mme GOMEZ, Mme UMAKANTHAN à M. FLORIN, Mme DUMOULIN à M. MAISONNEUVE, M. DUPRAT à Mme LE LEPVRIER.

**Secrétaire de séance** : Mme Sofia NAZEF.

**Objet : Instauration d'un périmètre d'étude sur le secteur du « Triangle Nord »**

Madame Ghyslaine MACKOWIAK expose que :

La commune de Limay envisage de longue date la réalisation d'un projet de développement économique sur le secteur dit du « Triangle Nord », en lien avec le développement du port autonome. C'est dans ce but que l'OAP "Port de Limay Porcheville - quartier de gare" a été mis en place sur ce secteur.

Ce projet d'aménagement non encore mature, doit faire l'objet d'études complémentaires en coordination la Communauté urbaine GPSEO et HAROPA Port afin d'intégrer une réflexion globale et partagée, d'en mesurer les enjeux, d'en maîtriser la mutation, et d'y promouvoir un développement cohérent et répondant aux besoins du territoire, des habitants et des nouvelles activités à développer.

C'est dans ce but que la Ville de Limay prend l'initiative de mettre en place un périmètre d'étude sur le secteur dit du « Triangle Nord ». L'ensemble des parcelles situées entre la voie ferrée, le boulevard Pasteur et le chemin des Grands Vals sont concernées (détail des parcelles en annexe).

L'instauration du périmètre d'étude permettra à la commune et aux services de la DDT, en secteur OIN, d'opposer un sursis à statuer aux demandes d'autorisation de travaux, de construction ou d'installation, qui pourraient porter préjudice à la mise en œuvre du projet d'aménagement envisagé.

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de l'urbanisme, notamment ses article L.424-1 et R424-24,

**CONSIDERANT** que l'instauration d'un périmètre d'étude sur le secteur dit du « Triangle Nord » est nécessaire pour surseoir à statuer sur toute demande d'autorisation de travaux, constructions ou installations, susceptible de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation du projet d'aménagement,

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Madame MACKOWIAK,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

**ARTICLE 1 : DECIDE** de prendre en considération la nécessité d'un projet de développement économique sur le secteur dit du « Triangle Nord » à Limay.

**ARTICLE 2 : DECIDE** d'instituer en conséquence le périmètre d'étude sur l'ensemble des parcelles situées entre la voie ferrée, le boulevard Pasteur et le chemin des Grands Vals suivant le plan et la liste des parcelles joints en annexe, conformément aux dispositions de l'article L. 424-1 du Code de l'urbanisme.

**ARTICLE 3 : DECIDE** que la procédure de sursis à statuer pourra être appliquée à toute demande d'autorisation ou toute déclaration de travaux, construction ou installation à l'intérieur dudit périmètre.

**ARTICLE 4 : INDIQUE** qu'en application de l'article R.424-24 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera affichée en Mairie pendant un mois et la mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

**ARTICLE 5 : AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LIMAY' at the top and 'YVELINES' at the bottom, with a central emblem. The signature is a long, sweeping stroke that crosses the stamp.

Le Maire,

D. NEDJAR

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Affichée le 08 DEC. 2025

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Instauration d'un perimetre d'etude sur le secteur du Triangle Nord

---

Date de transmission de l'acte : 04/12/2025

Date de réception de l'accusé de  
réception : 04/12/2025

---

Numéro de l'acte : DELIB-83-2025 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 078-217803352-20251201-DELIB-83-2025-DE

---

Date de décision : 01/12/2025

Acte transmis par : Francine LIENHARD

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme  
2.1. Documents d urbanisme

**Conseil municipal du 01 Décembre 2025**

Annexe - Détail des parcelles concernées - Secteur Triangle Nord



BI0001	BI0029	BI0054	BI0077	BI0203	BI0257
BI0002	BI0030	BI0055	BI0078	BI0204	BI0273
BI0003	BI0032	BI0056	BI0079	BI0207	BI0274
BI0004	BI0033	BI0057	BI0081	BI0208	BI0275
BI0005	BI0034	BI0058	BI0085	BI0209	BI0276
BI0006	BI0035	BI0059	BI0088	BI0210	BI0277
BI0007	BI0036	BI0060	BI0089	BI0231	BI0278
BI0008	BI0037	BI0061	BI0090	BI0232	
BI0009	BI0038	BI0062	BI0093	BI0233	
BI0010	BI0039	BI0063	BI0094	BI0234	
BI0011	BI0040	BI0064	BI0095	BI0235	
BI0012	BI0042	BI0065	BI0102	BI0240	
BI0015	BI0043	BI0066	BI0103	BI0243	
BI0019	BI0044	BI0067	BI0104	BI0244	
BI0020	BI0045	BI0068	BI0108	BI0245	
BI0021	BI0046	BI0069	BI0111	BI0246	
BI0022	BI0047	BI0070	BI0117	BI0247	
BI0023	BI0048	BI0071	BI0118	BI0251	
BI0024	BI0049	BI0072	BI0119	BI0252	
BI0025	BI0050	BI0073	BI0185	BI0253	
BI0026	BI0051	BI0074	BI0186	BI0254	
BI0027	BI0052	BI0075	BI0187	BI0255	
BI0028	BI0053	BI0076	BI0202	BI0256	